

AGENCE FINANCIÈRE DE BASSIN

"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 84-3 DU 7 FÉVRIER 1984
RELATIVE À L'IMPLANTATION DU C.R.E.A.T.E.

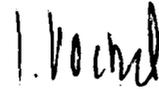
Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie", après en avoir délibéré,

Autorise le Directeur de l'Agence à procéder aux négociations, accomplir toutes formalités nécessaires et à signer tous actes avec la Société OTV et la Ville de Paris afin d'implanter le CREATE dans les locaux précédemment occupés par le CRODA à Colombes.

LE SECRETAIRE
DIRECTEUR DE L'AGENCE


CLAUDE LEFROU

LE PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


LUCIEN VOCHEL

